

spongiosum contracta, multicostata, costis 4-5 crassioribus, intermediis tenuibus; pappus basi in anulum persistentem concretus, setis sordide albis, fragillimis, involucrum ad maturitatem vix superantibus.

Hab. — Yunnan, glaciers de Likiang, alt. 4000 m. (Delavay, n. 2460).

Bien caractérisé, dans la section *Glomeratæ*, par ses involucre formés de 10-12 folioles bisériées; par ses capitules assez gros, longuement pédonculés; par ses achaines surmontés d'un disque épais, spongieux, qui porte l'aigrette.

C. trichocarpa.

(*Glomeratæ*.) — Rhizoma gracile, elongatum, squamiferum; caulis epigæus brevis, apice late dilatatus, cavus, foliatus, foliis omnibus perfecte evolutis, longe petiolatis, petiolo alato; limbus crassus, glaucus, oblongus vel lanceolato-oblongus, runcinatus, lobis sinu lato disjunctis, triangularibus, apice mucronatis, margine brevissime ciliolatis, nervo medio crasso, secundariis inconspicuis; capitula permulta, dense congesta, pedunculis 1-2 cent. longis, glabris, paucibracteatis; involucri phylla 5, lanceolato-oblonga, obtusa, 15-18 mill. longa, glabra vel setis raris conspersa, late albo marginata; ligulæ luteæ, tubo filiformi; achænia (haud matura) lutea, columnaria, multi-striata, crebre pilosula, apice distincte attenuata, in discum tenuem, annularem abeuntia; pappus rufescens, vel sordide albidus, nunc prima ætate æneus, setis vix in anulum concretis, facile secedentibus, fragillimis.

Hab. — Su-tchuen: circa Ta-tsien-lou; in pascuis siccis prope Tongolo, ad Dara-tha-pong; in collo Tche-to-chan (R. P. Faurie).

Plus robuste que le *C. Hookeriana*; il est surtout caractérisé par ses achaines pubescents, particularité qu'on n'observe pas dans les autres espèces de la section.

Lactuca Souliei.

(*Aggregatæ* sect. nov.) — Caulis subnullus, apice dilatatus cavus; capitula angusta, sessilia, dense congesta.

Cette section se comporte, parmi les *Lactuca*, comme la section *Glomeratæ* parmi les *Crepis*.

lineari-lanceolata, acuta, triseriata, glabra, olivacea, interioribus 12-15 mill. longis, exterioribus paucis, 3-5 plo brevioribus; ligulæ rubescentes (in sicco croceæ), involucro duplo longiores; achænia parum compressa, lineari-oblonga, costata, costis alternatim crassioribus, apice brevissime attenuata, nec distincte rostrata; pappus rufus.

Hab. — Su-tchuen occidental, aux environs de Ta-tsien-lou (Soulié, n. 601).

Le *L. Faberia* (*Faberia sinensis* Hemsl.) diffère très sensiblement par ses feuilles oblongues lancéolées, à pétiole bordé d'une aile étroite, interrompue de distance en distance et formée de petits lobes deltoïdes, entiers ou dentés; par son inflorescence formée de capitules assez nombreux; les fleurs sont violettes, la souche ligneuse, épaisse. Les achaines sont semblables dans les deux espèces.

L. atropurpurea.

(*Dubyæa*). — Radix crassa, elongata; caulis robustus, angulatus, pedalis vel bipedalis, simplex, præsertim superne setis nigris hispidus, e basi foliosus; folia membranacea, flaccida, subtus ad nervos tenuiter lanuginosa, demum glabrescentia, oblongo-lanceolata vel oblongo-obovata, inferiora pedalia, in petiolum late alatum longe attenuata, media et superiora auriculis latis acutis late semiamplexicaulia, suprema lanceolata, sessilia; folia omnia (exceptis supremis) runcinata, lobis lateralibus ovatis, basi lata confluentibus, deflexis, laxè denticulatis, lobo terminali multo majore, hastato-deltoideo, varie sinuato vel inæqualiter profunde dentato; capitula late ovato-campanulata, cernua, subpollicaria 15-18 mill. lata, basi rotunda, longe pedunculata, pedunculis (præter supremos) axillaribus, crinitis; involucri phylla intense viridia, dorso setosa, lanceolata acuminata, superne ad marginem fimbriato-lanuginosa, triseriata, phyllis seriei exterioris paucis, paulo brevioribus, serierum intimarum subæquilongis (15-20 mill.); flores numerosi, ligulis atrovioleaceis (teste Delavay); achænia oblongo-lineararia, 7 mill. longa, apice parum attenuata, truncata, vix compressa, multistriata, costulis 4-5 crassioribus; pappus rufescens, fragillimus.

Hab. Yunnan, au sommet du Tsang-chan, au-dessus de Tali, alt. 4000 m. (Delavay, n. 1001).

Port du *L. Dubyæa* C. B. Clarke, mais plus robuste dans toutes

ses parties ; les dents des ligules sont épaissies et noires, comme dans le *L. Dubyæa*, mais moins inégales ; les achaines sont à peu près semblables dans les deux plantes, encore moins atténués au sommet dans le *L. atropurpurea* ; M. Delavay dit que les fleurs sont d'un rouge brun ou d'un pourpre noirâtre ; elles sont jaunes dans le *L. Dubyæa*, qui diffère encore par les poils de l'aigrette, d'un blanc brillant et non roussâtre.

Le *L. Dubyæa* appartient aussi à la flore de Chine ; le prince H. d'Orléans l'a rencontré dans le Su-tchuen oriental, aux environs de Ta-tsien-lou.

La délimitation du genre *Lactuca* manque absolument de précision. On y fait entrer en effet : 1° toutes les espèces dont l'achaine, très comprimé, est bordé d'une aile *mince* et se termine en un bec grêle, dilaté au sommet en coupe ou plateau (appelé *disque* par de Candolle) ciliolé et portant l'aigrette sur les bords.

2° Celles dont l'achaine également terminé par un bec filiforme est, d'autre part, peu comprimé, sans marge bien distincte, ou avec une marge *épaissie*.

3° Les espèces dont l'achaine est simplement atténué au sommet en col court, souvent assez épais, mais encore suffisamment distinct.

4° Enfin celles dont l'achaine, à peu près cylindrique ou légèrement comprimé, n'offre qu'une constriction brusque sous l'insertion de l'aigrette, ou bien dont l'achaine, étroitement cylindrique, est nettement tronqué au sommet, sans trace d'atténuation ni même de constriction sous l'aigrette ; un bon exemple de cette forme d'achaine est fourni par le *L. Tatarinowii*.

Il est aisé de voir, par cet exposé, que chez les *Lactuca* on trouve toutes les transitions reliant l'achaine à long bec grêle, à l'achaine tronqué au sommet.

Mais, d'autre part, il faut remarquer que ces plantes dont les achaines sont de forme si dissemblable, possèdent un ensemble de caractères communs qui ne permet guère de les séparer ; ces caractères sont tirés surtout de la forme de l'involucre et de la disposition des folioles qui le constituent ; d'un mode particulier de dissection des feuilles, qui fait qu'on peut presque toujours reconnaître un *Lactuca*, surtout si l'on possède la plante entière ; de la disposition de l'inflorescence et je dirais même de la nature des poils qui, dans la plupart des *Lactuca* velus, sont rubanés, élargis à la base, souvent capités.

Il faut pourtant reconnaître que, dans le groupe des *Faberia* et dans celui des *Dubyæa*, on trouve un passage très indiqué vers les *Crepis* et

que les espèces de ces deux groupes pourraient, presque avec autant de raison, être rapportées à ce genre. Mais quel est le genre de Chicoracées, ou même de Synanthérées, qui ne contienne des espèces indécises?

Il ne semble pas qu'on puisse accepter les *Prenanthes* tels que Bentham et Hooker les ont entendus dans le *Genera*. Pour Linné, créateur du genre, les *Prenanthes* renfermaient les espèces à capitules cylindriques, étroits et pauciflores, quelle que soit d'ailleurs la forme de l'achaine; les sections *Oligantha*, *Sororia* et *Prenanthesia*, correspondent donc bien exactement au genre Linnéen. Mais le genre *Prenanthes*, tel qu'il est établi dans le *Genera*, se trouve réduit aux espèces dont les achaines sont tronqués au sommet, ou seulement contractés sous l'aigrette; il devient ainsi trop artificiel, puisqu'il conduit à mettre dans deux genres différents le *Lactuca graciliflora*, par exemple, et le *Prenanthes Khasiana*, plantes si semblables, d'ailleurs, que M. C. B. Clarke a pu les confondre sous une même dénomination.

(*A suivre.*)

LE *CHELIDONIUM LACINIATUM* MILLER

Par M. E. ROZE.

S'il est une plante critique, dont le nom même est encore douteux et qui a été tour à tour élevée au rang d'espèce ou rabaisée à l'état de simple variété, c'est bien la plante que nous désignons sous le nom de *Chelidonium laciniatum* Mill.

Avant d'exposer nos propres idées en ce qui la concerne, nous croyons qu'il est utile d'abord de faire connaître les opinions des auteurs qui s'en sont plus particulièrement occupés, d'autant plus que l'histoire de cette plante ne nous semble pas dépourvue d'intérêt.

Il se trouva, en effet, que, vers l'année 1590, un Apothicaire du Palatinat, nommé Sprenger, remarqua dans son jardin à Heidelberg, où il devait cultiver, comme le faisaient les grands Herboristes de cette époque, nombre de plantes médicinales, un type nouveau de Grande Chélidoine ou Eclair qui s'y était spontanément, ou plutôt fortuitement développé. Sprenger, comme nous l'apprend Jean Bauhin, qui en reçut de lui des graines, la nomma *Chelidonia major foliis et floribus incisis*: il en avait déjà envoyé des échantillons à Clusius, puis à Plater, qui les remit à Gaspard Bauhin. Ce dernier, dans son Phyto-